



Conseil de sécurité

Distr. générale
5 mai 2021
Français
Original : anglais

Lettre datée du 3 mai 2021, adressée aux représentantes permanentes et représentants permanents des membres du Conseil de sécurité par le Président du Conseil

La Chine a pris la présidence du Conseil de sécurité pour le mois de mai, alors que la pandémie de maladie à coronavirus 2019 (COVID-19) se poursuit.

Étant donné l'évolution de la pandémie et compte tenu des pratiques récentes mises en place par le Conseil de sécurité, la présidence envisage d'associer visioconférences et réunions en présentiel durant les travaux qui seront menés en mai.

En ce qui concerne les visioconférences, la présidence continuera d'appliquer les méthodes de travail arrêtées d'un commun accord, qui sont définies dans les lettres des Présidents du Conseil de sécurité pour mars et mai 2020, respectivement ([S/2020/253](#) et [S/2020/372](#)).

Sous réserve d'un consensus au Conseil de sécurité, les réunions en présentiel qui se tiendront au Siège seront organisées dans le respect des directives et mesures définies dans la lettre sur les méthodes de travail ([S/2020/966](#)) du Président du Conseil de sécurité pour octobre 2020.

Les méthodes et modalités de travail actuelles visent uniquement à faire face aux circonstances exceptionnelles liées à la pandémie de COVID-19 en cours et ne sauraient constituer un précédent dans le futur. Elles pourront être revues, adaptées ou suspendues, pour autant que tous les membres du Conseil en conviennent.

Le Président du Conseil de sécurité
(Signé) **Zhang Jun**

